

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31994**

Intitulé

Manager de politiques territoriales et de projets territoriaux (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités principales exercées par les managers de politiques territoriales et de projets territoriaux sont les suivantes :

-Concevoir et piloter la politique d'un acteur public sur un territoire : Définir les stratégies et plans d'action de l'organisme en matière de développement territorial durable ou dans un domaine plus sectoriel (agriculture, eau, environnement,...), coordonner leur mise en œuvre et leur évaluation.

-Concevoir et piloter la politique territoriale d'une entreprise : Définir les stratégies et plans d'action de l'entreprise en matière d'ancrage territorial et/ou de gestion des impacts territoriaux et environnementaux de son activité, coordonner leur mise en œuvre et leur évaluation.

-Animer, accompagner ou piloter la co-construction d'un projet de territoire : impulser un projet de territoire et collaborer pour sa mise en œuvre en mobilisant et coordonnant ressources et compétences, en développant les interfaces : entre acteurs publics et privés et avec les autres échelles territoriales.

Compétences attestées

Le (la) titulaire est capable de :

- Réaliser un diagnostic de la situation et du contexte territorial en fonction de l'analyse des données économiques, démographiques, sociales,...
- Identifier, analyser et hiérarchiser les enjeux d'un territoire
- En déduire les objectifs à atteindre, les actions à programmer et les moyens à mettre en œuvre (moyens humains, matériels et financiers) par l'État et ou les collectivités locales
- Planifier les actions dans le temps et définir les indicateurs de suivi
- Organiser le travail des services
- Définir et suivre des indicateurs
- Proposer des actions correctives et des axes d'amélioration
- Définir les questions évaluatives, planifier et réaliser les entretiens avec les acteurs et les bénéficiaires de la politique publique concernée
- Analyser le tissu d'entreprises du territoire, afin de pouvoir dégager les spécificités et la dynamique de développement associée.
- Apprécier la contribution du territoire à la valeur ajoutée de l'entreprise
- Identifier, analyser et hiérarchiser les enjeux et définir le rôle de l'entreprise dans le développement du territoire.
- Transposer des objectifs globaux en actions concrètes adaptées au fonctionnement de l'entreprise
- Planifier les actions dans le temps et définir les indicateurs de suivi
- Organiser le travail des services
- Définir et suivre des indicateurs
- Proposer des actions correctives et des axes d'amélioration
- Communiquer à l'oral
- Communiquer par écrit
- Concevoir, réaliser et évaluer des diagnostics prospectifs participatifs pour la mise en œuvre de projets territoriaux
- Analyser les jeux d'acteurs, les conflits et tensions, savoir articuler les différentes échelles de l'action individuelle et collective
- Animer, faciliter, créer les conditions de la participation et de la co-construction
- Utiliser les différents outils de la planification de projet (AFOM, arbre d'objectifs, cadre logique, analyse des parties prenantes, Gantt, tableau de bord, chronogramme d'activités etc.) ;
- Mettre en œuvre reporting, revues d'avancement de projet

- Utiliser les documents de planification et les outils de maîtrise foncière pour prendre en compte les enjeux agricoles et environnementaux d'un territoire.
- Animer une équipe projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de cette certification exercent majoritairement leur activité dans le secteur public, mais également dans le secteur concurrentiel (bureaux d'études et entreprises) et dans le secteur associatif

En début de carrière :

- Chargé(e) d'étude ou de mission développement, ou agriculture, ou environnement
- Chargé(e) de mission développement durable et RSE
- Consultant(e) en évaluation
- Chef de projet junior

Comme cadre confirmé :

- Directeur (-trice) d'association, de PETR, de PNR
- Chef de service ou de département développement ou agriculture
- Directeur développement durable et RSE
- Consultant(e) senior voire indépendant(e)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1402 : Conseil en Santé Publique

K1802 : Développement local

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour obtenir la certification, un candidat doit valider obligatoirement les 3 blocs de compétences décrits ci-dessous, remplir les conditions d'accès fixées par la CGE et faire approuver sa thèse professionnelle.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31994 - Bloc 1 Territorialisation des politiques publiques</p>	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic de la situation et du contexte territorial • Identifier, analyser et hiérarchiser les enjeux d'un territoire • En déduire les objectifs à atteindre, les actions à programmer et les moyens à mettre en œuvre par l'État et ou les collectivités locales • Planifier les actions dans le temps et définir les indicateurs de suivi • Organiser le travail des services • Analyser les indicateurs de suivi • Propose • Rr des actions correctives et des axes d'amélioration <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Réalisation du diagnostic d'une situation ou d'un contexte local, dans le cadre d'une activité de programmation de l'action publique, présentation d'une synthèse des résultats obtenus et d'une analyse des jeux d'acteurs et des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31994 - Bloc 2 Politique territoriale de l'entreprise</p>	<p>Analyser le tissu d'entreprises du territoire, afin de pouvoir dégager les spécificités et la dynamique de développement associée.</p> <p>Apprécier la contribution du territoire à la valeur ajoutée de l'entreprise</p> <p>Identifier, analyser et hiérarchiser les enjeux et définir le rôle de l'entreprise dans le développement du territoire.</p> <p>Transposer des objectifs globaux en actions concrètes adaptées au fonctionnement de l'entreprise</p> <p>Planifier les actions dans le temps et définir les indicateurs de suivi</p> <p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail des services • Analyser des indicateurs de suivi • Proposer des actions correctives et des axes d'amélioration • Communiquer à l'oral et à l'écrit <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Analyse de l'ancrage territorial d'une entreprise, présentation de préconisations d'action après analyse du tissu économique, des atouts et faiblesses du territoire et des impacts potentiels de l'entreprise sur le développement local.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31994 - Bloc 3 Ingénierie de projet territorial	<p>Compétences attestées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, réaliser et évaluer des diagnostics prospectifs participatifs pour la mise en œuvre de projets territoriaux • Analyser les jeux d'acteurs, les conflits et tensions, savoir articuler les différentes échelles de l'action individuelle et collective • Animer, faciliter, créer les conditions de la participation et de la co-construction • Utiliser les différents outils de la planification de projet • Mettre en œuvre reporting, revues d'avancement de projet • Utiliser les documents de planification et les outils de maîtrise foncière pour prendre en compte les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux d'un territoire. • Animer une équipe projet <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Conception et animation d'ateliers participatifs pour faire partager entre les acteurs les enjeux d'un territoire, co-construire des scénarios et des plans d'action ; exercice de mise en œuvre des outils de Planification et maîtrise foncière au service du projet de territoire : application aux politiques agricoles et environnementales</p>

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable pédagogique de la certification, président du jury - 4 membres du Conseil Pédagogique, intervenants dans la formation - Le directeur d'AgroParisTech-ENGREF ou son représentant - un membre de l' UMR (Unité Mixte de Recherche) Territoires - un professionnel du secteur public et un professionnel de l'entreprise
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable pédagogique de la certification, président du jury - 4 membres du Conseil Pédagogique, intervenants dans la formation - Le directeur d'AgroParisTech-ENGREF ou son représentant - un membre de l' UMR (Unité Mixte de Recherche) Territoires - un professionnel du secteur public et un professionnel de l'entreprise
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	Directeur général, ou son représentant, Responsable du Mastère Spécialisé®, 2 enseignants-chercheurs ou assimilés, membres du groupe de travail VAE, 1 enseignant-chercheur ou assimilé peu associé à la démarche VAE, 2 professionnels (dont un employeur et un salarié).
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 9 octobre 2014, jusqu'au 21 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) : Auvergne Rhône-Alpes - Puy-de-Dôme (63) [Clermont-Ferrand]

AgroParisTech, centre de Clermont-Ferrand, 9 avenue Blaise Pascal, CS 70054, 63178 Aubière cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AgroParisTech, centre de Clermont-Ferrand, 9 avenue Blaise Pascal, CS 70054, 63178 Aubière cedex

Historique de la certification :